

**JEUNESSE****Séjours d'été 2008 des 14-17 ans**

Programmation

**EXPOSE DES MOTIFS**

Les séjours ont pour objectif de valoriser la vie collective tout en favorisant la prise d'autonomie.

Ils contribuent à l'épanouissement des jeunes, à élargir leur champ de vision et leur référence culturelle.

**Rappel 2007 :**

83 jeunes sont partis dont 33 filles et 50 garçons. Les séjours ont représenté un coût de 113 807,67 € .

- En juillet : 1 séjour aux Vignes, 1 séjour itinérant en Grèce.
- En août : 1 séjour aux Vignes, 2 croisières en voilier.

**Propositions 2008 :**

Cette année, le choix des destinations s'est appuyé sur 2 axes pédagogiques à savoir :

- maintenir une dominante d'activités sportives diversifiées
- proposer la découverte de pays nouvellement entrés dans l'Europe selon une formule privilégiant les déplacements par train .

Les jeunes pourront découvrir **des capitales européennes**.

Un groupe mixte de 15 jeunes sera encadré par une équipe d'animation composée de 2 animateurs et d'un directeur. Ce groupe découvrira les capitales de Budapest, Prague, Split et Venise. Le rail sera le mode de transport privilégié.

Un autre groupe de jeunes découvrira le **Québec** qui fête cette année ses 400 ans. Ce groupe mixte de 14 jeunes sera encadré par 2 animateurs et un directeur. Ce groupe sera immergé dans les grands espaces naturels du Canada. Le mode de transport sera le minibus.

Il est enfin prévu un séjour qui allie les sports de glisse de mer et de montagne **au Pays Basque** .Un groupe mixte de 15 jeunes sera encadré par 2 animateurs et un directeur. Les jeunes passeront une semaine dans chaque région qu'ils visiteront, tout en s'adonnant aux différents sports.

Quant aux **séjours aux Vignes**, et au regard de l'expérience de l'année dernière, les activités sportives sont toujours localisées sur la rivière et dans les Gorges du Tarn, sur le lac de Padelou et sur le plateau des Causses.

## **Description des séjours :**

### **I-/ Du 7 au 28 juillet 2008 (21 jours)**

Séjour aux Vignes pour les 14/16 ans – 28 jeunes.

**Activités dominantes** : découverte de la Lozère et de sa culture, activités sportives (canoë kayak, canyoning, voile, équitation, escalade, spéléologie, VTT, baignade, randonnées pédestres).

**Hébergement** : marabout et camping en bivouac.

**Transport** : train + car +minibus.

**Encadrement** : SMJ : 1 directeur, 4 animateurs et 1 cuisinier

**Coût** : 26.000 euros pour le séjour (hors salaires), soit 42,52 € /jour/jeune.

### **II-/ Du 4 au 25 août 2008 (21 jours)**

Séjour aux Vignes pour les 14/16 ans – 28 jeunes.

**Activités dominantes** : découverte de la Lozère et de sa culture, activités sportives identiques à celles présentées précédemment.

**Hébergement** : marabout et camping en bivouac.

**Transport** : train + car +minibus.

**Encadrement** : SMJ : 1 directeur, 4 animateurs et 1 cuisinier.

**Coût** : 26.000 euros pour le séjour (hors salaires), soit 42,52 € /jour/jeune.

### **III-/ Du 12 au 30 juillet 2008(18 jours)**

Séjour itinérant au Québec pour les 17 ans, 14 jeunes.

Découverte du Québec, de sa culture et de la vie en collectivité.

**Hébergement** : en camping et auberge.

**Transport** : avion + minibus.

**Encadrement SMJ** : 1 directeur et 2 animateurs.

**Coût** : 22 000 € pour le séjour (hors salaires) soit 87,30 €/jour/jeune.

### **IV-/ Du 5 au 20 août 2008 (15 jours)**

Séjour itinérant à travers les capitales européennes par le rail, pour les 16/17 ans, 15 jeunes.

Découverte des pays Hongrie, Tchéquie, Croatie et l'Italie. Apprentissage au voyage à travers les différents modes de transport et d'hébergements. Découverte des cultures et des modes de vie.

**Hébergement** : en auberge.

**Transport** : train.

**Encadrement SMJ** : 1 directeur et 2 animateurs.

**Coût** : 16 000 € pour le séjour (hors salaires) soit 71 €/jour/jeune.

**V-/ du 12 au 26 juillet 2008 (15 jours)**

Séjour au pays Basque pour les 15 /17 ans - 15 jeunes.

Découverte du milieu marin et montagnard, initiation aux sports de glisse dans différents milieux, découverte de la culture basque et de son environnement.

***Transport*** : train.

***Encadrement SMJ*** : 1 directeur et 2 animateurs

***Coût*** : 16.000 € pour le séjour (hors salaires) soit 71€ /jour/jeune.

Je vous propose donc d'approuver la programmation et les modalités d'organisation des séjours d'été 2008 pour les 14/17 ans, pour un montant global prévisionnel de 106 000 €.

Les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget communal, chapitre 11.

## **JEUNESSE**

### **Séjours d'été 2008 des 14-17 ans**

#### Programmation

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération du 24 mai 2007 fixant le montant des participations familiales,

considérant que l'objectif de la Ville est d'offrir à des jeunes Ivryens, des séjours de vacances et de loisirs à caractère social et éducatif,

considérant que la Ville d'Ivry organise chaque été des séjours en centres de vacances en partenariat avec divers organismes avec lesquels des conventions d'accueil sont passées,

vu le programme des séjours proposés par le service municipal de la jeunesse de la ville, pour les vacances d'été 2008,

vu le budget communal,

#### **DELIBERE**

(par 43 voix pour et 1 abstention)

**ARTICLE 1** ADOPTE le programme des séjours proposés pour les vacances d'été 2008, pour les jeunes de 14/17 ans, pour un montant global prévisionnel de 106.000 € s'établissant comme suit :

#### **I-/ Du 7 au 28 juillet 2008 (21 jours)**

Séjour aux Vignes pour les 14/16 ans – 28 jeunes.

**Activités dominantes** : découverte de la Lozère et de sa culture, activités sportives (canoë kayak, canyoning, voile, équitation, escalade, spéléologie, VTT, baignade, randonnées pédestres).

**Hébergement** : marabout et camping en bivouac.

**Transport** : train + car +minibus.

**Encadrement** : SMJ : 1 directeur, 4 animateurs et 1 cuisinier

**Coût** : 26.000 euros pour le séjour (hors salaires), soit 42,52 € /jour/jeune.

**II-/ Du 4 au 25 août 2008 (21 jours)**

Séjour aux Vignes pour les 14/16 ans – 28 jeunes.

*Activités dominantes* : découverte de la Lozère et de sa culture, activités sportives identiques à celles présentées précédemment.

*Hébergement* : marabout et camping en bivouac.

*Transport* : train + car +minibus.

*Encadrement* : SMJ : 1 directeur, 4 animateurs et 1 cuisinier.

**Coût : 26.000 euros** pour le séjour (hors salaires), soit 42,52 € /jour/jeune.

**III-/ Du 12 au 30 juillet 2008(18 jours)**

Séjour itinérant au Québec pour les 17 ans, 14 jeunes.

Découverte du Québec, de sa culture et de la vie en collectivité.

*Hébergement* : en camping et auberge.

*Transport* : avion + minibus.

*Encadrement SMJ* : 1 directeur et 2 animateurs.

**Coût : 22 000 €** pour le séjour (hors salaires) soit 87,30 €/jour/jeune.

**IV-/ Du 5 au 20 août 2008 (15 jours)**

Séjour itinérant à travers les capitales européennes par le rail, pour les 16/17 ans, 15 jeunes.

Découverte des pays Hongrie, Tchéquie, Croatie et l'Italie. Apprentissage au voyage à travers les différents modes de transport et d'hébergements. Découverte des cultures et des modes de vie.

*Hébergement* : en auberge.

*Transport* : train.

*Encadrement SMJ* : 1 directeur et 2 animateurs.

**Coût : 16 000 €** pour le séjour (hors salaires) soit 71 €/jour/jeune.

**V-/ du 12 au 26 juillet 2008 (15 jours)**

Séjour au pays Basque pour les 15 /17 ans - 15 jeunes.

Découverte du milieu marin et montagnard, initiation aux sports de glisse dans différents milieux, découverte de la culture basque et de son environnement.

*Transport* : train.

*Encadrement SMJ* : 1 directeur et 2 animateurs

**Coût : 16.000 €** pour le séjour (hors salaires) soit 71€/jour/jeune.

**ARTICLE 2** : AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation du programme des séjours de vacances, notamment en cas de modification de la programmation.

**ARTICLE 3** : INDIQUE que les participations des familles et rémunérations du personnel sont celles en vigueur à la date des séjours.

**ARTICLE 4** : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23 MAI 2008